



Colombus Consulting et BRANDIT signent un partenariat pour adresser efficacement la mise en conformité RGPD et LPD

- **Colombus Consulting, cabinet de conseil en management avec son offre *Shift* spécialisée en Digital, Data & Innovation, et BRANDIT, spécialiste juridique du domaine numérique s'associent pour aider les entreprises à réussir la mise en application de la RGPD.**
- **Les nouvelles réglementations européennes et suisses nécessitent de mobiliser des compétences variées, marketing, IT et juridique qui sont portées par ce partenariat.**

La nouvelle réglementation européenne sur la protection des données (RGPD) s'appliquera dès le 25 mai, et sa déclinaison suisse (LPD) qui suit les mêmes principes devrait arriver en fin d'année.

Gérer les données personnelles de ses clients de façon appropriée requiert une approche combinée marketing, IT et juridique. Dans la course à la conformité aux nouvelles lois, BRANDIT et Columbus Consulting collaborent depuis mi-2017 et régulièrement pour différents acteurs internationaux, et apportent des solutions pragmatiques croisant les obligations juridiques avec des outils de mise en œuvre (organisation, processus, expérience client, activités marketing, architecture et solutions).

Colombus Consulting propose une approche valeur de la mise en œuvre de ces lois, en transformant cette contrainte réglementaire en opportunité, avec un volet sur la gouvernance, l'expérience utilisateurs, et également technique. Un benchmark européen exclusif proposé par Columbus Consulting permet également d'enrichir les bonnes pratiques et accélérer les décisions et la mise en œuvre de la réglementation.

BRANDIT dispose de son côté d'une riche expérience auprès de clients internationaux et propose une vision réglementaire fine, adaptée à des situations parfois complexes (notamment sur les canaux digitaux, avec les partenaires externes, les échanges de données...).

« BRANDIT et Columbus Consulting sont ravis d'annoncer un partenariat pour le bénéfice des entreprises et de leurs efforts de protection et de gestion efficace des données personnelles collectées. Cela renforce la collaboration des deux sociétés, et la mise en commun de compétences et outils spécifiques à ces projets de mise en conformité souvent complexes », indiquent **Caroline Perriard, CEO de BRANDIT et Jean Meneveau, associé de Columbus Consulting Shift.**

Des perspectives s'ouvrent avec de nouvelles missions signées dans différents secteurs : hôtellerie, biens de consommation, service public, industrie, etc. L'application de la RGPD est imminente (25 mai 2018), mais les projets vont bien au-delà de cette échéance.

Contact média :
Enderby : Damien Piganiol Tel. + 33 1 83 64 71 77 dpi@enderby.eu

A propos de Columbus Consulting

Partenaire des organisations impliquées dans des changements majeurs, Columbus Consulting a l'ambition de réconcilier les intérêts économiques et humains des projets de transformation. Le cabinet, créé en 1999 et qui compte 170 consultants, est dirigé par Valérie Ader. Le Groupe Columbus Consulting se compose à ce jour du cabinet Columbus Consulting, de ses bureaux de Paris, Tunis et Genève.

www.colombus-consulting.com

A propos de BRANDIT

Spécialisée dans la protection et la défense des marques suisses et internationales sur Internet, BRANDIT est un expert des questions juridiques qui se posent pour des projets numériques, lors de l'utilisation des réseaux sociaux ou le lancement d'un site e-commerce. Les données étant souvent à la base de tout projet, BRANDIT conseille des PME et des multinationales comment recueillir de telles données tout en respectant les lois en vigueur. BRANDIT est représentée notamment à Zurich, Lausanne, Malte et Copenhague.

www.brandit.com